

DEMANDE DE PRÊT MENAGER-MOBILIER NOTICE EXPLICATIVE

1/ Conditions d'attribution :

Le règlement intérieur d'Action Sociale de la Caf de l'Ariège fixe les conditions d'attribution des prêts ménagers-mobiliers. En effet, votre demande sera éligible à l'attribution d'un prêt si vous répondez aux critères suivants :

- **vous disposez de ressources inférieures au montant plafond fixé dans le règlement intérieur d'action sociale,**
- **vous êtes directement concerné par un changement de situation familiale.**

Une aide peut vous être attribué, plafonné à 800 € :

- Une subvention « coup de pouce bonus écologique » d'un montant maximum de 100 € si votre devis comporte un article recyclé ou de classe A, B ou C.
- Un prêt de 700 € (800 € si vous ne bénéficiez pas de la subvention bonus écologique) sans intérêt, remboursable en 30 mensualités maximum. Elles sont déduites de vos prestations familiales. Le prêt est soumis à un droit de rétractation de 14 jours après signature du contrat par les deux parties.

Attention la subvention sera payée, sur production d'une facture présentant un article recyclé ou de classe énergétique A, B ou C. Si les articles figurant sur la facture ne correspondent pas aux critères ci-dessus, seul le prêt de 700 € vous sera payé.

2/ Objet du prêt :

Seuls les articles ménagers ou mobiliers figurant en page 2 de l'imprimé peuvent être accordés ; **un ordre de priorité d'achat devra être mentionné dans le Cadre 3.**

3/ Mode opératoire :

Pour compléter votre demande de prêt ménager-mobilier, vous devez :

- *En page 1 :* **Compléter le Cadre 1 :** N° allocataire, nom, adresse, etc...
Cocher dans le Cadre 2 quel type d'événement familial ou professionnel récent concerne ou a concerné votre foyer (vous, votre conjoint ou votre enfant).
- *En page 2 :* **Faites établir le devis auprès d'un commerçant ou d'un fournisseur,** mentionnant le prix et la nature des articles.
Une liste d'événements (faits générateurs) susceptibles de modifier votre situation familiale figure sur l'imprimé de demande que vous devez renseigner.
- *En page 3 :* **Faites figurer votre ordre de priorité d'achat dans le Cadre 3.**

Vous recevrez une réponse par courrier. S'il s'agit d'un accord, la notification sera accompagnée d'une Offre Préalable de Contrat de Prêt en 2 exemplaires : un exemplaire à conserver, l'autre à remettre au fournisseur, après signature(s). La Caf de l'Ariège procèdera directement au règlement du fournisseur, dès réception du document contractuel (offre préalable de contrat de prêt signée) et de la facture établie à votre nom.

4/ Dépôt de la demande :

Votre demande doit être retournée à la :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Pôle Aides Financières Individuelles – 5 rue Victor Hugo – BP 30014
09016 FOIX Cedex

Pour toute information complémentaire sur le suivi du dossier, vous pouvez prendre contact au :
3230 muni de votre N° allocataire et code confidentiel.





DEMANDE DE PRET MENAGER-MOBILIER

A retourner à la CAF :
 5 rue Victor Hugo – BP 30014 – 09016 FOIX Cedex
 Pour tout renseignement s'adresser au : 3230

CADRE 1

N° ALLOCATAIRE :

	Nom – Prénom	Date de naissance	Situation professionnelle
Monsieur
Madame
Adresse		

Nom et prénom des enfants présents au foyer	Date de naissance

Charges mensuelles	Montant	Durée
Loyer ou remboursement accession à la propriété		
Pension alimentaire versée à :		
Crédits en cours (préciser)		

Etes-vous en Commission de surendettement ? Oui Non
 Cocher la réponse correspondante, si oui, nous transmettre l'avis de la Banque de France (voir page suivante)

CADRE 2

FAITS GENERATEURS : cocher l'évènement qui, dans les 12 mois précédant votre demande, a provoqué votre changement de situation :

Grossesse	<input type="checkbox"/>	Décès d'un enfant	<input type="checkbox"/>
Naissance ou adoption	<input type="checkbox"/>	Présence au foyer	<input type="checkbox"/>
Naissance multiple	<input type="checkbox"/>	d'un enfant porteur d'un handicap ou malade	<input type="checkbox"/>
Prise en charge d'un enfant	<input type="checkbox"/>	Perte d'emploi	<input type="checkbox"/>
Mariage ou pacs	<input type="checkbox"/>	Nouvelle installation dans un logement	<input type="checkbox"/>
Séparation ou divorce	<input type="checkbox"/>	(dans les 6 derniers mois)	<input type="checkbox"/>
Veuvage	<input type="checkbox"/>		

Autre Situation (indiquez le motif de votre demande) :

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.
 A, le **Signature :**





DEMANDE DE PRET MENAGER-MOBILIER (suite)

CHOIX DES ARTICLES

A retourner à la CAF :

5 rue Victor Hugo – BP 30014 – 09016 FOIX Cedex

Pour tout renseignement s'adresser au : 3230

N° ALLOCATAIRE :

Nom :

Conditions générales :

Les articles seront retirés lors de la remise de l'offre de contrat de prêt au fournisseur.

Celle-ci doit avoir été préalablement signée par vous-même et votre conjoint.

Désignation des articles par ordre de priorité (joindre le bon de commande) :

CADRE 3			
Articles ménagers		Articles mobiliers	
Choix n°1		Choix n°1	
Choix n°2		Choix n°2	
Choix n°3		Choix n°3	

Montants plafonds des articles ménagers et mobiliers :

Nature	Articles	Montant Maximum du prêt
Articles Ménagers	<ul style="list-style-type: none">- Lave-linge,- Réfrigérateur,- Congélateur,- Combiné réfrigérateur/congélateur,- Appareil de cuisson : cuisinière, plaque cuisson, four,- Four à micro-ondes,- Lave-vaisselle et sèche-linge.	800 €
Articles Mobiliers	<ul style="list-style-type: none">- Table,- Chaises (les 4),- Meuble de rangement - Armoire- Lit enfant / adulte- Matelas (en 140 cm),- Matelas (en 90 cm),- Sommier en 140 cm (cadre, pieds de lit),- Sommier en 90 cm (cadre, pieds de lit),- Commode,- Canapé convertible.	

Toute fausse déclaration aura pour sanction le remboursement du solde du prêt majoré d'intérêts à 5 % et des frais de contentieux et de recouvrement. Le recours est possible par toutes voies de droit.





DECLARATION D'ENDETTEMENT
Demande d'autorisation auprès de la Commission de surendettement

A retourner à la CAF :
5 Rue Victor Hugo – BP 30014 – 09016 FOIX Cédex
Accompagné de la demande de prêt

N° ALLOCATAIRE :

Je, soussigné(e) :
demeurant :
.....

Demande à la Banque de France l'autorisation exceptionnelle de contracter auprès de la Commission d'Action Sociale de la Caf de l'Ariège :

- Un prêt d'équipement ménager d'un montant de : €
pour l'achat de :
- Un prêt d'équipement mobilier d'un montant de : €
pour l'achat de :

Prêt(s) sans intérêt remboursable en 25 mensualités maximum.

A..... Le : Signature :

Nb : veuillez joindre les justificatifs des trois derniers mois de ressources ainsi que la copie du plan de surendettement de la Banque de France.

Cadre réservé à la Banque de France :

Avis favorable	<input type="checkbox"/>	Date :
Avis défavorable	<input type="checkbox"/>	Cachet et signature de la Banque de France :
Observations éventuelles :		
.....		
.....		
.....		

